Extrait N° 10 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 25 FEVRIER 2005

L'an deux mil cinq, le vingt cinq février, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 16 février 2005 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 20.

Le Maire,

Présents : MM. MONDON René - LESQUELIN Jean Hugues - ABELARD Georges - Mme BAILLIF Line Rose - DENNEMONT Jean Daniel - ESCHYLE Gilles – BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline née BRABANT - Mme SERMANDE Philomène née BANOR - Mme MEZINO Sylvaine Née RIVIERE – Mme MARA Simone née GADO - AARON Jean Marc - Mme MARCHAND Gladys née POTTER – TOUPIN Jean René — Mme LAMOLY Viviane née CRAMPE – Mlle CADAS Virginie - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle née GRONDIN – FRINGUE Mickaël -

Absents : M. HOARAU Alex - Mme CADERBY Armande née PERSEE - FERRERE Eric - RIVIERE Raphaël - Mme GRONDIN Céline – RIVIERE Lucien – Mme GATELLE Benoite - DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. GRONDIN Jules a donné mandat à M. DENNEMONT Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 10 / Modernisation et création des trottoirs sur la RD 11 et la Rue de l'Eglise
- Approbation du DCE
- Approbation du plan de financement

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'étude pour la création et la modernisation des trottoirs le long de la RD 11 et de la Rue de l'Eglise a été confiée au BET BECR.

Le dossier technique propose une intervention :

- sur la RD 11 –partie comprise entre le Chemin de la Cheminée et le Chemin Kerbel-
- sur la Rue de l'Eglise –partie comprise entre la RD 11 et la Ruelle des Lataniers-.

…/…

MAIRIE DE AVIRONS

Les caractéristiques principales des travaux sont :

- la découpe de l'enrobé, la démolition et l'évacuation des dalles existantes
- la fourniture et la pose :
 . de bordures, d'avaloirs et de tampons
 . de pré-dalles et d'un revêtement en béton balayé
 . de barrières au droit des passages protégés et de bornes anti-franchissement.

Le coût des travaux est estimé à **334 060.43 euros TTC**. Les délais d'exécution sont plafonnés à **4 mois** hors période de préparation et hors congés légaux.

Il est proposé un appel d'offres ouvert sans variante.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Coût TTC : 368 237.93 € dont :
. Etudes : 34 177.50 €
. Travaux : 334 060.43 €

Financement :

- Conseil Général – CAC	94 %	319 026.41
- Commune	6 %	20 363.39
TVA 8.5 %		28 848.13

Le conseil est invité à :

- approuver le principe de l'opération et le dossier technique présenté
- autoriser le lancement de la consultation selon les modalités proposées
- à approuver le plan de financement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le principe de l'opération **« Modernisation et création des trottoirs sur la RD 11 et la Rue de l'Eglise »** et le dossier technique présenté

- autorise le lancement de la consultation selon les modalités proposées

- approuve le plan de financement tel que sus-visé.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAVIGNONS